

## FICHE REPERE • Les OPCA

### Le panorama des OPCA en région PACA après la réforme du 1<sup>er</sup> janvier 2012

Les OPCA sont des organismes paritaires agréés par l'Etat, qui collectent et mutualisent les contributions consacrées à la formation professionnelle des entreprises qui relèvent de son champ d'application pour les salariés du secteur privé. Les versements au titre de la professionnalisation sont obligatoires, quelle que soit la taille de l'entreprise.

La mutualisation des fonds relatifs au congé individuel de formation, au congé de bilan de compétences et au congé de validation des acquis de l'expérience est assurée par des organismes qui ont un agrément spécifique : les OPCACIF parmi lesquels figurent les Fongecif (Fonds interprofessionnels régionaux) et des organismes de branche ou d'entreprise.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la réforme des OPCA prévue par la loi du 24 novembre 2009, est entrée dans sa phase opérationnelle. Une réforme qui vise à renforcer la proximité et la qualité de leurs services.

#### Le champ d'intervention des OPCA a été élargi

- Ils financent des actions de formation sur les fonds collectés, et assurent la gestion administrative et financière des dossiers pris en charge. Ils appliquent les priorités des branches en matière de formation professionnelle.
- Ils informent, sensibilisent et accompagnent les entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle.
- Ils participent à identifier les compétences et les qualifications mobilisables dans l'entreprise et à définir les besoins collectifs et individuels au regard de la stratégie de l'entreprise, et des objectifs définis par les accords de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences).

L'agrément des OPCA par l'Etat est fonction de leur capacité financière, des performances de gestion et de l'application d'engagements relatifs à la transparence de la gouvernance, à la publication des comptes et au respect d'une charte des bonnes pratiques.

Le relèvement du seuil minimal de collecte a entraîné une diminution du nombre des organismes. Le seuil de collecte minimal au titre du plan de formation et de la professionnalisation a été relevé de 15 à 100 millions d'euros, entraînant un rapprochement entre les organismes. D'une part des OPCA existants ont vu leur agrément reconduit ; certains ont élargi leur périmètre en étant rejoint par des OPCA n'atteignant pas le seuil requis. D'autre part de nouveaux OPCA ont été créés par regroupement.

#### Une organisation paritaire

Les OPCA sont gérés par un conseil d'administration paritaire représentant les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales de salariés. Des sections professionnelles paritaires proposent des orientations spécifiques aux branches concernées. La loi de 2009 a créé une nouvelle section mutualisée pour la collecte des contributions des entreprises de 10 à moins de 50 salariés.

#### Des conventions d'objectifs et de moyens sont établies avec l'Etat pour 3 ans

Les OPCA concluent avec l'Etat des conventions triennales dont l'objet est de définir les modalités de financement et de mise en œuvre de leurs missions.

Les Régions et l'Etat peuvent concourir au financement d'activités des OPCA. Ceux-ci peuvent également recevoir des ressources complémentaires du fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), soit au titre de la péréquation, soit au titre des appels à projets pour lesquels ils ont été sélectionnés.

#### Références réglementaires

Article L. 6332-1 du code du travail • loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie • Arrêté du 30 mai 2011 portant composition du dossier de demande d'agrément des organismes collecteurs paritaires des fonds de la formation professionnelle continue • Arrêté du 30 mai 2011 relatif au plafonnement des frais de gestion et d'information et de frais de mission des organismes collecteurs agréés au titre du plan de formation et de la professionnalisation • Arrêté du 30 mai 2011 relatif au plafonnement des frais de gestion et d'information des organismes collecteurs agréés au titre du congé individuel de formation • Décret n° 2010-1116 du 22 septembre 2010 relatif aux organismes collecteurs paritaires agréés des fonds de la formation professionnelle continue. Source : [www.emploi.gouv.fr/acteurs/opca-opacif](http://www.emploi.gouv.fr/acteurs/opca-opacif)

## LES OPCA DE BRANCHE

### AFDAS

Secteurs de la culture, de la communication et des loisirs / CIF\*

AFDAS Délégation Régionale Sud Est  
40 Boulevard de Dunkerque BP 71663  
13566 Marseille cedex 02  
Tél : 04 91 99 41 98 Fax : 04 91 91 23 08  
marseille@afdass.com  
www.afdass.com

### ANFA

Services de l'automobile

ANFA  
Parc Club des Aygalades - 35 boulevard du Capitaine Gèze - Bât D  
13014 Marseille  
Tél : 04 86 76 15 70 - Fax 04 91 67 33 23  
marseille@anfa-auto.fr  
www.anfa-auto.fr

### FAFIEC

Informatique, ingénierie, conseil, études, foires, salons, congrès, et traductions

FAFIEC  
56-60 rue de la Glacière  
75640 PARIS Cedex 13  
Tél 0811 02 11 12 (N° Azur) - Fax : 01 77 45 96 50  
mediterrane@fafiec.fr  
www.fafiec.fr

### FAFIH

Hôtellerie, restauration et activités de loisirs.

FAFIH Sud Méditerranée  
Porte de l'Arénas 455 Promenade des Anglais  
06200 Nice  
Tél : 04 93 62 75 62 - Fax : 04 93 62 91 63  
nice@fafih.com  
www.fafih.com

### FAFSEA

Exploitations et entreprises agricoles / CIF\*

FAFSEA  
Centre d'Affaires Saint Ruf 2 - 106 avenue de Tarascon  
84000 Avignon  
Tél : 04 90 14 33 00 - Fax : 04 90 82 91 78  
paca@fafsea.com  
www.fafsea.com

### FAFTT

Travail temporaire / CIF\*

FAFTT  
14 rue Riquet 75940 Paris cedex 19  
Tél : 01 53 35 70 00 - Fax : 01 53 35 70 70  
Tél. pour les intérimaires : 0 811 650 653 ou 01 73 78 13 30  
www.faftt.fr

### FORCO

Branche du commerce et de la distribution

FORCO Méditerranée  
Le Tertia 1 - 5 rue Charles Duchesne  
13851 Aix en Provence cedex 3  
Tél : 04 42 25 18 05  
forco13@forco.org  
www.forco.org

### INTERGROS

Commerce de gros et international

Intergros Délégation Méditerranée  
Espace Wagner Bât B 10 rue du Lieutenant Parayre  
13858 Aix en Provence cedex 03  
Tél : 04 42 97 63 10 - Fax : 04 42 97 63 15  
f.sebille@intergros.fr  
www.intergros.com

### OPCA 3+

Industries de l'ameublement, du bois, des matériaux pour la construction et l'industrie et de l'inter-secteurs papiers cartons.

OPCA 3+  
17 La Canebière  
BP 12177  
13205 Marseille cedex 01  
Tél : 04 96 17 61 13 - Fax : 04 42 20 93 51  
marseille@opca3plus.fr

### CONSTRUCTYS

Entreprises du bâtiment et des travaux publics

Constructys Pôle Alpes-Côte d'Azur et Corse  
151 avenue des Aygalades  
13905 Marseille cedex 15  
Tél. 04 91 09 43 50 - Fax 04 91 03 00 92  
www.constructys-pacacorse.fr  
Tél : 04 91 09 43 65 (pour le 04, 05 et 06)  
polealpes@constructys.fr  
Tél : 04 91 09 43 66 (pour le 13)  
polebdr@constructys.fr  
Tél : 04 91 09 43 64 (pour les 83, 84, et grandes entreprises GO et TP du 13)  
pole2v@constructys.fr

### OPCA Défi

Branches des industries chimiques, pétrolières, pharmaceutique et de la plasturgie

OPCA Défi Délégation Sud  
Immeuble CMCI 2 rue Henri Barbusse  
13241 Marseille cedex 01  
Tél : 04 91 14 30 84 Fax 04 91 56 01 91  
www.opcadedfi.asso.fr

OPCA Défi Antenne Sophia  
2881 route des Crêtes - BP 2881  
06904 Sophia Antipolis cedex  
Tél : 04 93 65 47 93 - Fax : 04 92 38 96 62  
www.opcadedfi.asso.fr

### OPCA CGM

Secteurs de la Communication Graphique et des Multimédias

OPCA CGM  
Lotissement de l'Angesse Palette RN 7  
13100 Aix en Provence  
Tél : 04 42 24 0 27  
je.malinvaud@agefospme-cgm.fr  
www.opca-cgm.fr

### OPCA PL

Professions libérales

OPCA PL Delegation régionale  
Plateforme Grand Sud 360 avenue du Prado  
13008 Marseille  
Tél : 04 91 99 00 67  
www.opcapl.com

### OPCALIM

Industries alimentaires, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail / CIF\*

OPCALIM Alimentation en détail  
Cité de l'Alimentation Rue Pierre Bayle BP 11548  
84916 Avignon cedex  
Tél. 01 40 19 41 70 - Fax : 01 83 71 18 17  
contact@opcalim.org  
www.opcalim.org

OPCALIM Industrie Alimentaire  
Cité de l'Alimentation Rue Pierre Bayle BP 11548  
84916 Avignon cedex 9  
Tél. 04 90 23 95 21 - Fax : 04 90 23 95 14  
avignon@opcalim.org  
www.opcalim.org

\* Egalement agréé pour la gestion du Congé individuel de formation

OPCALIM Coopération Agricole  
Le Parc d'Ariane Bat. C  
11 boulevard de la Grande Thumine  
13090 Aix en Provence  
Tél : 04 42 20 93 50  
mireille.dumontet@opcalim.org  
www.opcalim.org

#### **UNIFAF PACA CORSE**

Branche sanitaire et social et médico-sociale privée à but non lucratif / CIF\*

UNIFAF PACAC  
Tour méditerranée  
65 avenue Jules Cantini  
13006 Marseille  
Tél : 04 91 14 05 40 - fax 04 91 91 93 38  
pacac@unifaf.fr  
www.unifaf.fr

#### **UNIFORMATION**

Economie sociale : associations, coopératives, mutuelles... / CIF\*

Uniformation Sud Est  
9 bd de Louvain  
CS 80024  
13295 MARSEILLE Cedex 08  
Tél : 0820 205 206 (coût appel local)  
unifmarseille@uniformation.fr  
www.uniformation.fr

Uniformation pour les départements 06 et 83  
Chez Arenas Partner  
Immeuble Nice Premier A  
455 promenade des anglais  
06299 NICE Cedex 3  
paca@uniformation.fr

#### **OPCABAIA**

Banques, assurances et assistance

OPCABAIA  
76/78 rue Saint Lazare – 75009 PARIS  
Tél. 01 56 35 10 08  
www.opcabaia.fr

#### **OPCAIM**

Industrie de la métallurgie

OPCAIM des Alpes-Maritimes (ADEFIM)  
Porte de l'Arénas 455 Promenade des Anglais  
BP 3136  
06299 Nice cedex 03  
Tél : 04 97 25 45 05  
adefim.alpesmaritimes@adefim.com  
www.opcaim.com

OPCAIM des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute Provence (ADEFIM)  
Tour Méditerranée 65 avenue Jules Cantini  
13298 Marseille cedex 20  
Tél : 09 69 32 13 04 fax 04 96 12 09 00  
adefim.marseille@adefim.com  
www.opcaim.com

OPCAIM ADEFIM du Var et des Hautes-Alpes (ADEFIM)  
155 avenue Franklin Roosevelt  
Le Cygne IV  
83000 Toulon  
Tél : 04 98 00 94 70 fax 04 98 00 94 71  
adefim.var@adefim.com  
www.opcaim.com

OPCAIM de Vaucluse (ADEFIM)  
60 chemin de Fontanille Agroparc - BP 1005  
84095 Avignon cedex 9  
Tél : 04 90 13 11 77  
adefim84@adefim.com  
www.uimmvaucluse.fr

#### **OPCA TRANSPORTS PACA CORSE**

Transports

OPCA Transports  
Parc de la Duranne - 255 rue Galilée  
13857 Aix en Provence cedex 3  
Tél : 04 42 16 60 44  
paca-corse@opca-transports.com  
www.opca-transports.com

OPCA Transports  
2405 Route des Dolines CS 10065  
06560 Valbonne Sophia Antipolis cedex  
Tél : 04 89 82 94 04  
paca-corse@opca-transports.com  
www.opca-transports.com

## **LES OPCA INTERPROFESSIONNELS ET INTERBRANCHES**

#### **AGEFOS PME PACA**

OPCA Interbranches désigné par 50 branches et secteurs professionnels (Activités de commerce et de négoce, activités industrielles, de services, cultures marines et pêches maritimes) OPCA Interprofessionnel, tout secteur d'activité une fois les obligations conventionnelles acquittées.  
Liste disponible sur [www.agefos-pme-paca.com](http://www.agefos-pme-paca.com)

#### *Siège*

AGEFOS PME  
Immeuble Noilly Paradis - 2ème étage  
146 rue Paradis CS 30001  
13294 Marseille cedex 06  
Tél : 04 91 14 08 80  
paca@agefos-pme.com  
www.agefos-pme-paca.com

#### *Antennes*

AGEFOS PME - Antenne des Alpes du Sud  
Le Cadet de Charance  
5 rue Louis Balmens  
05000 Gap cedex  
Tél : 04 92 52 22 10  
alpesud@agefos-pme.com

AGEFOS PME – Antenne des Alpes-Maritimes  
Immeuble Cap Var Bât. D2  
Avenue Georges Guynemer  
06700 Saint Laurent du Var  
Tél : 04 93 19 36 90  
alpesmaritimes@agefos-pme.com

AGEFOS PME - Antenne des Alpilles Sainte Victoire  
Europarc - Avenue Guilibert de la Lauzière - BP 369  
13799 Aix en Provence cedex 3  
Tél : 04 42 39 65 70  
aix@agefos-pme.com

AGEFOS PME - Antenne du Var  
237 place de la Liberté  
83000 Toulon  
Tél : 04 94 09 71 45  
var@agefos-pme.com

AGEFOS PME - Antenne du Vaucluse  
11 rue Victor Hugo  
BP 50086  
84006 Avignon cedex 01  
Tél : 04 90 16 75 50  
vaucluse@agefos-pme.com

AGEFOS PME - Antenne Marseille Littoral  
Les Bureaux de Marveyre  
10 Boulevard Ralli CS 10031  
13272 Marseille cedex 08  
Tel : 04 88 44 51 60  
marseille@agefos-pme.com

\* Egalement agréée pour la gestion du Congé individuel de formation

## OPCALIA

Entreprises de tous secteurs d'activité en complément éventuelle-ment d'OPCA de branche, une trentaine de branches profession-nelles ainsi que certaines entreprises artisanales de services.

### OPCALIA

#### Direction régionale

Les Carrés de l'Arc Bâtiment C - Rond Point du Canet  
13590 MEYREUIL  
Tél : 04 42 91 27 99  
opcalia@opcalia-paca.org  
www.opcalia-paca.com

OPCALIA - Agence des Bouches-du-Rhône  
16 place du Général de Gaulle  
13231 Marseille cedex 01  
Tél : 04 91 57 70 13  
opcalia13@opcalia-paca.org

OPCALIA - Agence des Alpes-Maritimes  
Arénice - Quartier Arénas  
455 Promenade des Anglais  
06299 Nice cedex 03  
Tél : 04 93 21 18 07  
opcalia06@opcalia-paca.com

OPCALIA - Agence du Vaucluse  
60 chemin de Fontanille Agroparc - BP 91246  
84911 Avignon cedex 9  
Tél : 04 90 88 74 88  
opcalia84@opcalia-paca.com

OPCALIA - Agence du Var  
237 place de la Liberté  
83000 Toulon  
Tél : 04 94 91 32 12  
opcalia83@opcalia-paca.org

OPCALIA - Agence des Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes  
Parc d'Activités Val de Durance  
27 allée des Genêts  
04200 Sisteron  
Tél : 04 92 33 11 31  
veronique.fayard-sene@opcalia-paca.com

**Les OPACIF** Les organismes paritaires agréés pour collecter les contributions au titre du Congé Individuel de Formation (CIF).

**Organismes de branche :** 6 organismes de branches sont agréés : AFDAS, FAFSEA, FAF-TT, OPCALIM, UNIFAF et UNIFORMATION.

**Organisme interprofessionnel**

## FONGECIF

Il collecte des contributions au titre du CIF auprès des entreprises pour les salariés en CDI, en cours de CDD ou l'ayant récemment terminé, souhaitant effectuer un Bilan de Compétences ou une VAE.

FONGECIF Provence Alpes Côte d'Azur  
Les Docks - Atrium 10.8  
10 place de la Joliette BP 97212  
13567 Marseille cedex 02  
service.accueil@fongecif-paca.com  
www.fongecif-paca.com

### Antennes

Hautes Alpes : Gap • Alpes Maritimes : St Laurent du Var  
• Bouches du Rhône : Marseille / Venelles • Var : Toulon •  
Vaucluse : Avignon

### Lieux de permanence du Fongecif (uniquement sur rendez-vous)

Alpes du Haute-Provence : Manosque / Sisteron • Hautes-Alpes :  
L'Argentière la Bessée / Laragne • Alpes Maritimes : Le Cannet /  
Grasse / Sophia-Antipolis • Bouches du Rhône : Arles / Aubagne /  
Fos sur Mer / Martigues / Marseille Vieux Port • Var : Brignoles /  
Fréjus • Vaucluse : Pertuis / Cavailon

## Autres organismes

**UNAGECIF** (Banque de France, Industries électriques et gazières,  
RATP, SNCF)

48, boulevard des Batignolles 75017 PARIS  
Téléphone : 01 44 70 74 74 - Fax : 01 44 70 74 20  
unagecif@unagecif.org

**AGECIF CAMA** (Crédit et Mutualité Agricole)

50, rue la Boétie 75008 Paris  
Tél : 01 49 53 44 00 - Fax : 01 43 59 21 65  
http://agecif-gdfpe.fr

## Pour la fonction publique

### CNFPT

Il accompagne tous les agents territoriaux dans leur développement statutaire et professionnel, est partenaire des collectivités territoriales et anticipe les évolutions du service public pour garantir une formation et une offre de service adaptés.

Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Chemin de la Planquette BP 40125 83957 La Garde Cedex  
Tél : 04 94 08 96 00 - Fax : 04 94 08 96 50  
www.paca.cnfpt.fr

### Antennes

Aire marseillaise 1, rue Lanthier CS 10098  
13331 Marseille Cedex 3  
Tél : 04 91 24 60 00 - Fax : 04 91 24 60 10  
Alpes-de-Haute-Provence Chemin de Font de Lagier 04130 Volx  
Tél : 04 92 78 50 36 - Fax : 04 92 78 49 91  
Alpes-Maritimes Les Lilas 92-120, avenue Donadei  
06700 Saint-Laurent du Var  
Tél : 04 93 14 03 06 - Fax : 04 93 14 46 45  
Bouches-du-Rhône Centraix 2, rue le Corbusier  
13090 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 29 64 30 - Fax : 04 42 29 64 45

Hautes-Alpes Domaine des Marronniers - Les Fauvettes  
1, avenue François Mitterrand 05000 Gap  
Tél : 04 92 51 54 05 - Fax : 04 92 53 40 51  
Var 1187, Chemin de la Planquette 83130 La Garde  
Tél : 04 94 08 96 00 - Fax : 04 94 08 21 54  
Vaucluse Résidence de l'Etoile 27, boulevard Roger Ricca  
84700 Sorgues  
Tél : 04 90 39 79 00 - Fax : 04 90 39 79 08

### ANFH

L'ANFH est l'OPCA de la fonction publique hospitalière.  
Agréée par le Ministère de la Santé, l'Association collecte et gère les fonds consacrés à la formation des personnels des établisse-ment publics de santé, sociaux et médico-sociaux adhérents.

ANFH PACA  
CMCI – 8ème étage  
2 rue Henri Barbusse CS 20297  
13232 MARSEILLE CEDEX 1  
Tél : 04 91 17 71 30  
provence@anf.fr  
www.anfh.fr

Retrouvez l'annuaire  
des acteurs du champ  
emploi et formatin  
sur [emploifformationpaca.org](http://emploifformationpaca.org)

